



Chers(e) collègues,

En tant que représentants de la *CFDT* et de la *FSU*, nous nous réjouissons de vous annoncer que nous avons pu trouver un accord avec l'administration qui a fait preuve d'engagement de rattrapage en matière d'équités pour les **agents techniques des piscines**.

La situation des collègues, héritée des anciens territoires (HVDM, CAPCVM, Bonneuil), reposaient sur une valorisation des compétences et un traitement des salaires hétérogènes. Elle nous a conduit depuis plus de deux mois à déposer des préavis de grève, qui ont été largement suivis, et entraîné des fermetures d'équipements à plusieurs reprises !

Nous tenons à souligner l'importance des résultats obtenus dans les premières négociations et des échanges avec le personnel :

en échange de la **polyvalence** sur des missions techniques bien spécifiques et encadrées - missions que font déjà les agents pour la plupart par bienveillance !

- Des **augmentations IFSE**, selon le nombre de tâches qu'ils acceptent de réaliser :
 - o Missions accueil/caisses, nettoyage (2 tâches),
 - o Missions plus techniques (gestion de la filtration) accueil/caisses et nettoyage (3 tâches).
- **L'obtention de 90 heures annuelles** de temps dédié aux agents techniques pour compenser la pénibilité de leurs environnements (bruit, chlore, chaleur) constitue une avancée pour la qualité de vie au travail. Cette mesure leur permettra de mieux concilier leurs obligations professionnelles (temps collectifs pour des réunions) et personnelles (temps « pour soi » sur site), contribuant ainsi à l'épanouissement de l'ensemble du personnel. Nous resterons vigilants sur l'application concrète de cette mesure, lorsque les cycles de travail nous seront présentés.
- **Travail dominical, un dimanche sur trois** au lieu d'un sur deux aujourd'hui.
- **Les NBI restent attribuée aux pourcentages de travail effectifs qui la régissent**, (plus de 50% de tâche d'accueil ou pour les équipements situés en zones QPV) et attribués légalement aux titulaires qui n'en bénéficiaient pas.

Nous sommes satisfaits de l'engagement de l'administration d'augmenter significativement l'IFSE en adéquation avec l'ensemble des agents techniques, même s'il ne figure pas sur le rapport du CST, les agents ont commencé à recevoir leurs estimations individuellement (50 agents). Nous demandons aux agents de bien regarder leurs futures fiches de salaire et attendons leur retour pour signaler les réajustements à faire.

Cette reconnaissance financière témoignera de l'appréciation de GPSEA pour les compétences, les sujétions et l'expertise déployées par les agents techniques des piscines. Ces aménagements valorisent leur contribution essentielle au bon fonctionnement du service public.

Nous reconnaissons également les efforts et les engagements par le passé des agents investis pour pallier le manque d'effectifs afin de garantir les ouvertures au public.

Sur ce dossier, nous « **syndicats responsables** ! » apprécions le travail réalisé entre la CFDT et la FSU pour prendre en compte réellement les besoins dans le détail des agents. La transparence, l'efficacité et la gestion attentive ont facilité l'écoute de l'administration pour la mise en place de cette réorganisation. **Aussi, nous avons voté POUR le rapport présenté au Comité Social Territorial du 9 juin** relatif au principe d'organisation du travail dans les piscines du territoire.

Aujourd'hui, nous sommes toujours mobilisées dans le but de stabiliser les situations disparates des maîtres-nageurs : temps de préparation physique et pédagogique, traitement des salaires, reconnaissances pour les chefs de bassin, et comme l'a indiqué le directeur général des services, les échanges avec les MNS vont débiter cette semaine.

Nous demandons dans un souci d'efficacité et de prise en compte de **tous les MSN**, de bien vouloir se **rapprocher de nos organisations syndicales respectifs**, afin de bien vous garantir des avancées concrètes et constructives dans un esprit collectif de travail. Et de ne pas faire d'amalgame entre la politique du syndicat et la représentation du personnel en milieu professionnel, car nous avons des droits bien sûr, mais restons tous liés par les devoirs de nos statuts !

Pour le moment les premières impressions du retour des agents techniques sont positives, et par ces temps de pouvoir d'achat difficiles, l'augmentation des primes d'IFSE est très bien appréciée.

Bien à vous.

